



TRADE OBSERVER

Le bulletin d'information mensuel de Customs Bridge

Août 2021

21

La douane se renouvelle

LE SH 2022 : CHANGEMENTS ET NOUVEAUTÉS

MADE IN FRANCE, ORIGINE PRÉFÉRÉNTIELLE :
ON VOUS EXPLIQUE TOUT

POURQUOI L'IA EST LA MEILLEURE FAÇON DE
RENFORCER LA SUPPLY CHAIN

WTO OMC

Le SH 2022 : changements et nouveautés

La nomenclature du système harmonisé (SH) est la base des tarifs douaniers et des statistiques du commerce dans 211 pays. Il permet de classer les importations dans plus de 5 000 groupes de marchandises, identifiés dans le monde entier par un code à six chiffres. Le 1er janvier 2022, la 7e édition du SH entrera en vigueur. Au programme, des changements importants et plus de 350 nouvelles entrées sur de multiples marchandises.

Le SH, colonne vertébrale douanière

Le SH 2022 est conçu pour s'adapter aux nouvelles tendances du commerce mondial en prenant en compte les nouveaux flux de produits, les innovations ainsi que les questions environnementales et sociales afin d'obtenir plus de visibilité dans les statistiques commerciales. Certaines catégories de produit suscitant des préoccupations politiques importantes et ayant une valeur commerciale élevée ont reçu de nouvelles dispositions concernant leur classement afin de le clarifier ou de le simplifier. Cela concerne notamment les déchets électroniques, les produits à base de tabac et les drones. Les smartphones obtiendront aussi leur propre sous-position et notes explicatives. Ces changements ont pour but de mieux représenter les avancées technologiques afin de pallier aux difficultés de classement qui troublent les statistiques commerciales pour les industries concernées. Des mesures concernent aussi la sécurité et la lutte contre le terrorisme, en particulier sur les biens à double usage pouvant être détournés comme les détonateurs. De plus, l'édition 2022 du SH introduit de nouvelles sous-positions pour des produits chimiques stupéfiants ainsi que certains gaz en vertu et/ou à la demande de diverses conventions et organisations (CAC, Convention de Rotterdam, OICS, protocole de Montréal, etc.).



Mise en œuvre

Le mois de janvier 2022 approche à grands pas et il reste encore beaucoup de travail à faire au niveau de l'OMD, des pays et des régions pour mettre en œuvre la nouvelle édition du SH dans les délais prévus. L'OMD travaille actuellement à la mise à jour des publications du SH, telles que les notes explicatives, les avis de classement, l'index alphabétique et la base de données en ligne du SH. Les administrations douanières et les communautés économiques régionales sont donc encouragées à entamer le processus de préparation de la mise en œuvre du SH 2022 dans leurs nomenclatures tarifaires ou statistiques nationales. L'OMD intensifiera ses efforts de renforcement des capacités afin d'aider les membres dans leur mise en œuvre.

De son côté, Customs Bridge fournira dans son application, pour ses utilisateurs, toutes les nouvelles informations contenues dans la nouvelle version du SH afin que ces derniers puissent continuer de simplifier leur procédures douanières. **Plus d'infos sur www.customsbridge.fr**

Made in France et origine préférentielle : On vous explique tout

Il est fort probable que lorsque vous faites vos courses et que vous avez le choix entre deux produits similaires, vous allez vérifier le prix, les caractéristiques et enfin l'origine du produit. Et admettons le, si deux produits valent à peu près le même prix et ont des caractéristiques similaires, vous choisirez sûrement celui qui a été produit dans votre pays préféré.

Mais savez-vous vraiment ce que cela signifie ?

Beaucoup de gens pensent que l'étiquette sur un produit désigne le pays exact où le produit a été fabriqué, mais ce n'est pas vrai. En fait, des produits qui n'ont pas été conçus dans un pays peuvent porter l'étiquette "made in France".

La vérité est qu'il y a quelques exceptions pour lesquelles certains producteurs peuvent étiqueter leur produit comme étant fabriqué ou produit en France même si ce n'est pas tout à fait vrai, cependant le producteur doit être capable de se plaindre des lois dites d'origines non préférentielles établies par le code de l'union douanière (CUD).



La première règle est qu'un produit qui est entièrement conçu et produit en France peut porter le label made in France, et oui jusqu'ici tout cela a du sens. Un produit qui vient de Chine par exemple peut encore porter le label made in France s'il a reçu la dernière modification significative en France.

Un autre exemple est celui d'un produit qui vient de Chine mais dont la nouvelle valeur ajoutée au produit est fabriquée en France, alors le produit peut aussi porter le label made in France.

Comme vous pouvez le constater, le label "made in France" ne signifie pas qu'un produit a été fabriqué à 100 % en France, mais qu'il a au moins reçu une modification significative ici. Mais les impacts de l'origine du produit vont bien au-delà de ce que l'on pourrait penser. Dans le cas des douanes, les droits à l'importation de ce produit peuvent être fortement affectés par l'origine, par exemple dans le cas de l'origine préférentielle.

Mais alors qu'est-ce que l'origine douanière préférentielle ?

L'origine douanière préférentielle est utilisée par les entreprises pour réduire ou annuler les droits de douane en fonction de la relation préférentielle que le pays (ou l'union douanière) de l'importateur peut avoir ou non avec un autre pays.

Pourquoi l'IA est la meilleure façon de renforcer la supply chain

L'économie mondiale est sujette à des bouleversements mettant en évidence les problèmes qui affectent la supply chain, impactant toute son organisation, de l'usine jusqu'au consommateur, ainsi que la gestion des stocks.

Le problème

L'incident de l'Ever Given, a bloqué 12% du commerce mondial et les pertes se chiffrent à 10 milliards de dollars. Il nous rappelle l'interconnexion et la fragilité de l'économie mondiale. La supply chain est un processus qui reste très complexe et incertain, tout comme les procédures douanières. La supply chain comporte des flux physiques de plus en plus interconnectés en raison de la complexité croissante des gammes de produits. Ainsi, dès qu'apparaît une instabilité du marché, si la chaîne d'approvisionnement n'est pas agile et flexible, cela impacte l'acheminement des produits. De plus, la gestion en flux tendus, avec un stock faible, prise par les fournisseurs, est dépendante de la stabilité du marché, et dépend de beaucoup trop d'éléments pour que cela soit fiable à long terme. Heureusement, il existe des approches innovantes pour combattre ces aléas. Avec l'utilisation de l'internet des objets (IoT) dans la supply chain, la quantité de données va augmenter drastiquement. Et la solution pour les exploiter au mieux est l'intelligence artificielle.



Et L'IA dans tout ça ?

En effet, le Machine Learning nécessite des données en grande quantité, fournies par l'IoT afin d'enrichir les modèles informatiques. L'objectif de l'utilisation de l'IA est de rapidement réagir face aux menaces. Pour cela, il faut une granularité élevée sur les changements. Au lieu de regarder ces derniers à la semaine, il faut être plus précis et passer à un niveau quotidien, voire horaire. Il en va de même avec la réglementation douanière: pour effectuer une veille réglementaire, il faut avoir une haute granularité sur les mesures qui entrent en vigueur afin de pouvoir être en règle à tout instant. Existe-t-il actuellement des entreprises qui utilisent l'IA à cette fin ? Oui, Customs Bridge accompagne ses clients dans la simplification de leurs procédures douanières en développant un moteur d'IA à haute granularité afin de proposer à ses utilisateurs une veille réglementaire performante. L'IA est désormais à leur disposition afin de réaliser leur veille réglementaire. **Plus d'info sur www.customsbridge.fr**